

## Formations du Supérieur

	METIERS D'ART	ARTS APPLIQUES	AGENCEMENT	procédures d'inscription	NE PAS OUBLIER
cycle préparatoire aux poursuites d'études en BTS AA ou DMA durée 1 an	<p><b>MAN MA</b> Classe de Mise à Niveau option Métiers d'Art</p>	<p><b>MAN AA</b> Classe de Mise à Niveau option Arts Appliqués</p>			
	<p><u>ouvert</u> aux titulaires d'un BAC GT ou PRO obtenu en 2016 ou 2017</p>				
Diplôme visé →  durée 2 ans	<p><b>DMA</b> Diplôme de Métiers d'Art</p> <p>Art de l'Habitat (Restauration de Mobilier, Décors et Mobiliers, Ornements et Objets) Art du Bijou et du Joyau</p> <p><u>ouvert</u> aux titulaires d'un BAC PRO, DFESMA, BMA (Ebénisterie, Tapisserie, Art du Bijou et du Joyau)</p> <p>et aux bacheliers ayant suivi le cycle <b>MAN MA</b></p>	<p><b>BTS</b> Brevet de Technicien Supérieur</p> <p>DE (Design d'Espace) DCEV (Design de Communication Espace et Volume) DP (Design de Produits)</p> <p><u>ouvert</u> aux titulaires d'un bac STD 2A</p> <p>et aux bacheliers ayant suivi le cycle <b>MAN AA</b></p>	<p><b>BTS ERA</b> Brevet de Technicien Supérieur</p> <p>Etude et Réalisation d'Agencement</p> <p><u>ouvert</u> aux titulaires d'un BAC S, STI GC, GM option BMA, ou BT ou BAC PRO Agencement</p>	<p><b>A P B</b> <a href="http://www.admission-postbac.fr">www.admission- postbac.fr</a></p>	<p>Tous les dossiers sont dématérialisés à compter de la session 2017</p>
Diplôme visé →  durée 2 ans		<p><b>DSAA</b> Diplôme Supérieur d'Arts Appliqués</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Evènementiel et médiation</li> <li>• Produit</li> <li>• Territoires habités</li> </ul> <p><u>ouvert</u> aux titulaires d'un BTS AA, DMA, DNAT</p>		<p>Dossier à télécharger sur <a href="http://www.ecole-boulle.org">www.ecole-boulle.org</a></p> <p>Admissibilité sur dossier scolaire</p> <p>Date limite envoi du dossier <b>5 mai 2017</b></p> <p>Admission sur entretien avec présentation d'un dossier artistique</p>	